FICHE METHODOLOGIQUE:

lire une carte topographique

Une carte topographique est une carte à l'échelle représentant les éléments naturels (relief, végétation, drographie...) et les principaux aménagements humains. En France, elles sont produites par <u>l'IGN</u>.

Pour lire une carte « topo », il faut savoir lire les renseignements portés sur la carte en se référent à la <u>légende</u>, pour répondre à une problématique (une question) en utilisant ces informations.

1) On commente l'échelle.

Une carte topo est toujours à l'échelle 1/N:

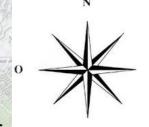
1 cm sur la carte = N centimètres sur le terrain.

Ex : sur une carte au 1/200.000 : 1cm de carte = 2km en réalité. Sur une carte au 1/50.000 : 1cm de carte = 500m en réalité.

2) On localise géographiquement les lieux ou éléments
que l'on repère sur la carte en utilisant les points cardinaux.
Par convention sur toutes les cartes, <u>le haut de la carte indique le nord.</u>

Ex: au nord-est de la carte, on voit la commune de Nantes.

Ex: l'autoroute A50 passe au nord de la commune de la Seyne-sur-Mer.



- 3) On repère le type d'espace représenté et les différents ensembles qui composent, par exemple :
- une zone urbaine :



- un littoral :



- une zone naturelle :



Les différents ensembles qui composent l'espace étudié sont à détailler :

- des zones baties/non baties ;
- une zone industrielle/des zones d'habitation ;
- un espace urbanisé/une zone de montagne.
- 4) <u>On caractérise chaque ensemble en utilisant ses connaissances</u> (tirées du cours ou de ses recherches) :
- > en situant géographiquement l'élément : situation, altitude, distances, superficies...
- > en décrivant ses fonctions, les utilisations du lieu ;
- > en interprétant les éléments représentés grâce à nos connaissances.



Ex de paragraphe rédigé :

Sur cette carte au 1/17.000e de la commune de la Seyne-sur-Mer, nous voyons que les installations portuaires s'étendent sur tout le nord-est de la commune. Sa place est donc primordiale dans l'économie de la commune. C'est un port industriel, comme le montrent les aménagements des quais : tout au nord, le quai d'accostage mesure près de 800m.

La partie urbaine entoure ces infrastructures. Une zone très dense est visible le long des installation portuaires, qui part du centre, et se prolonge, suivant le tracé de la départementale 18 au sud. De part et d'autre de cette route, se disposent deux ensembles d'habitation.

A l'ouest, le quartier des Quatre Moulins, constitué de zones résidentielles (habitat individuel). A l'est, et jusqu'à la côte, les résidences sont limitées au nord par le port; au centre et jusqu'au littoral par le Fort-Napoléon, zone boisée et historique qui domine la commune de son altitude (85m). Quelques résidences, sans doute des classes sociales les plus aisées, ont été construites à l'extrême est: plus espacées, donc entourées de jardins privés, elles dominent le littoral avec une vue imprenable sur la baie du Lazaret.

Ressources:

- -manuel géographie seconde Nathan : p231
- -manuel géographie 1ere L/ES/S Hachette : p190-191.
- une reproduction de <u>légende de carte topographique</u> ;
- légende reproduite dans le manuel géographie 1 ere, Bréal (fin du livre)